



frères des hommes
www.fdh.org

COMPTES ANNUELS 2012

au 31 décembre 2012

Frères des Hommes

Association déclarée loi du 1^{er} juillet 1901
Reconnue établissement d'utilité publique
par décret du 3 février 1988

Présentés et approuvés par l'Assemblée générale
de Frères des Hommes le 15 juin 2013.

Comptes certifiés par le Cabinet de Commissariat aux
Comptes indépendant Philippe Duranthon
71, rue du Général Leclerc 95600 Eaubonne

Frères des Hommes
9 rue de Savoie
75006 PARIS



Aux membres adhérents de l'association

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association FRERES DES HOMMES tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration du 6 avril 2013. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations que nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment :

- sur la comptabilisation et le suivi des dons et cotisations,
- sur la comptabilisation et le suivi en fonds dédiés des ressources affectées et non utilisées à la clôture de l'exercice provenant de ressources de partenaires et de l'association,
- sur la présentation et l'évaluation des rubriques figurant dans le compte d'emploi annuel des ressources et particulièrement les emplois financés par la générosité publique.

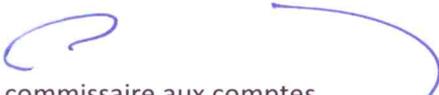
Nos appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 8 avril 2013



Le commissaire aux comptes
PHD AUDIT

Philippe Duranthon

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

Euros

	31/12/2012			31/12/2011
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	12 136.82	12 136.82		2 089.56
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Constructions	464 969.50	411 135.90	53 833.60	77 082.08
Autres immobilisations corporelles	245 219.35	191 533.63	53 685.72	34 539.46
Immobilisations corporelles en cours				38 660.97
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Autres titres immobilisés	335.39	304.90	30.49	30.49
Prêts	8 118.85		8 118.85	10 562.15
Autres immobilisations financières	4 302.10		4 302.10	4 165.26
TOTAL (I)	735 082.01	615 111.25	119 970.76	167 129.97
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 310.24		1 310.24	1 823.00
Créances d'exploitation (3)				
Autres créances	631 270.90		631 270.90	689 522.13
Valeurs mobilières de placement	311 390.68	6 014.42	305 376.26	637 732.23
Disponibilités	1 282 645.85		1 282 645.85	956 744.48
Charges constatées d'avance (3)	6 204.93		6 204.93	6 889.95
TOTAL (II)	2 232 822.60	6 014.42	2 226 808.18	2 292 711.79
TOTAL GENERAL (I à V)	2 967 904.61	621 125.67	2 346 778.94	2 459 841.76
(2) dont à moins d'un an				2 443.30
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents			109 000.00	95 350.26

BILAN PASSIF

Euros

		31/12/2012	31/12/2011
		Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Autres réserves		330 157.30	330 157.30
Report à nouveau		834 868.19	828 388.43
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		25 573.70	6 479.76
TOTAL	(I)	1 190 599.19	1 165 025.49
PROVISIONS			
Provisions pour charges		30 164.00	58 576.00
TOTAL	(III)	30 164.00	58 576.00
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement		937 902.28	1 026 478.30
TOTAL	(IV)	937 902.28	1 026 478.30
DETTES (1)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		80.00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		38 126.78	70 897.54
Dettes fiscales et sociales		131 254.29	126 857.42
Autres dettes			1 684.01
Produits constatés d'avance (1)		18 652.40	10 323.00
TOTAL	(V)	188 113.47	209 761.97
TOTAL GENERAL	(I à VI)	2 346 778.94	2 459 841.76
<i>(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)</i>		<i>188 113.47</i>	<i>209 761.97</i>

COMPTES DE RESULTAT

		Euros	
		31/12/2012	31/12/2011
		Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Subventions d'exploitation		700 578.37	1 004 748.41
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		34 654.86	
Collectes		1 317 217.64	1 023 871.79
Cotisations		3 273.00	3 415.00
Autres produits		11 965.55	13 081.21
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	(I)	2 067 689.42	2 045 116.41
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres achats et charges externes (2)		529 334.99	810 057.62
Impôts, taxes et versements assimilés		45 694.84	33 843.99
Salaires et traitements		379 281.97	357 179.44
Charges sociales		169 148.10	164 938.71
Dotations aux amortissements sur immobilisations		35 669.25	36 139.53
Autres charges		942 361.54	903 909.14
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	(II)	2 101 490.69	2 306 068.43
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	- 33 801.27	- 260 952.02
PRODUITS FINANCIERS			
Autres intérêts et produits assimilés (4)		9 012.05	2 786.50
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		2 400.29	17 372.25
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	11 412.34	20 158.75
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		6 014.42	
Différences négatives de change		417.92	163.59
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(VI)	6 432.34	163.59
2 - RESULTAT FINANCIER	(V-VI)	4 980.00	19 995.16
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II+III-IV+V-VI)	- 28 821.27	- 240 956.86

COMPTES DE RESULTAT

Euros

		31/12/2012	31/12/2011
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		1 070.23	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	(VII)	1 070.23	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion			463.50
Sur opérations en capital		29 675.28	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		5 576.00	7 901.00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	(VIII)	35 251.28	8 364.50
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(VII-VIII)	- 34 181.05	- 8 364.50
TOTAL DES PRODUITS	(I+III+V+VII)	2 080 171.99	2 065 275.16
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX)	2 143 174.31	2 314 596.52
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		- 63 002.32	- 249 321.36
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		349 740.82	471 952.94
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		261 164.80	216 151.82
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		25 573.70	6 479.76

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Bénévolat		49 596.00	50 220.00
TOTAL		49 596.00	50 220.00
Charges			
Prestations			
Personnel bénévole		49 596.00	50 220.00
TOTAL		49 596.00	50 220.00

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent. En outre, il a été fait application des obligations particulières résultant du règlement N° 99.01 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et de l'ordonnance du 28 juillet 2005, intégrant dans l'annexe le compte d'emploi annuel des ressources.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

Les logiciels achetés sont amortis sur 1 an pour les logiciels bureautiques et 3 ans pour les logiciels techniques (gestion des dons).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Pour les immobilisations décomposables (constructions) et en l'absence d'informations suffisamment fiables, la durée d'utilisation réelle retenue a été alignée sur la durée d'usage précédemment appliquée.

Quant aux immobilisations non décomposables, il a été opté pour le maintien du mode et de la durée d'usage dans la mesure où 2 des 3 seuils prévus par le Code de commerce ne sont pas dépassés.

De ce fait, les durées et méthodes d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

- Constructions : 20 ans
- Agencements des constructions : 10 ans
- Matériel de bureau : 4 ans
- Matériel informatique: 3 & 4 ans
- Autres immobilisations corporelles : 10 ans

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées à leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Parmi ces créances figure le solde (395.002€) de la valeur fiscale d'un legs attribué, accepté par le conseil d'administration de FDH et autorisé par la Préfecture en 2010, ainsi que le solde d'un second legs (62.483 €) accepté par le conseil d'administration de FDH et autorisé par la préfecture en 2012.

DISPONIBILITES

Parmi les disponibilités, figurent les chèques reçus datés de Décembre mais encaissés en Janvier de l'année suivante (et ayant donc donné lieu à édition d'un reçu fiscal de l'année échue).

PROVISION POUR CHARGES

Une provision pour constater les engagements de retraite a été constituée pour la première fois en 2010. L'application de la méthode des unités de crédit projetées avec un taux d'actualisation de 4% conduit à un passif de 30.164€ au 31 décembre 2012. L'option de départ choisie pour l'étude est "la mise à la retraite lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein".

COFINANCEMENTS EUROPEENS

Les cofinancements accordés par l' U.E., reçus mais non encore transférés vers le programme en tout ou partie, sont considérés comme des Fonds dédiés et figurent à ce titre au passif du bilan. De même, les fonds propres non encore transférés mais liés à un cofinancement sont considérés comme des Fonds dédiés et grèvent le résultat de l'année.

IMMOBILISATIONS

Euros

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 136.82		
Total II			
Immobilisations corporelles			
Constructions sur sol propre	464 969.50		
Installations générales, agencements et aménagements divers	181 282.73		23 861.86
Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 459.15		5 615.61
Immobilisations corporelles en cours	38 660.97		14 876.17
Total III	719 372.35		44 353.64
Immobilisations financières			
Autres titres immobilisés	335.39		
Prêts et autres immobilisations financières	14 727.41		136.84
Total IV	15 062.80		136.84
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	746 571.97		44 490.48

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			12 136.82	
Immobilisations corporelles				
Constructions sur sol propre			464 969.50	
Installations générales, agencements et aménagements divers			205 144.59	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			40 074.76	
Immobilisations corporelles en cours	53 537.14			
Total III	53 537.14		710 188.85	
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés			335.39	
Prêts et autres immobilisations financières		2 443.30	12 420.95	
Total IV		2 443.30	12 756.34	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	53 537.14	2 443.30	735 082.01	

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Euros

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
	Prêts (1) (2)	8 118.85	1 402.84	6 716.01
	Autres immobilisations financières	4 302.10		4 302.10
De l'actif circulant				
	Personnel et comptes rattachés	305.91	305.91	
	Débiteurs divers	630 964.99	630 964.99	
	Charges constatées d'avance	6 204.93	6 204.93	
	Total	649 896.78	638 878.67	11 018.11

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
	- à un an maximum à l'origine	80.00	80.00		
	Fournisseurs et comptes rattachés	38 126.78	38 126.78		
	Personnel et comptes rattachés	35 010.00	35 010.00		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	87 647.86	87 647.86		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	8 596.43	8 596.43		
	Produits constatés d'avance	18 652.40	18 652.40		
	Total	188 113.47	188 113.47		

DIFFERENCES D'EVALUATION SUR ELEMENTS FONGIBLES

Euros

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Nature des éléments fongibles	Evaluation au bilan	Evaluation au prix du marché
Valeurs mobilières de placement	311 390.68	318 100.19
Total	311 390.68	318 100.19

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

Euros

	31/12/2012	31/12/2011
Autres créances		
Personnel prod.a recevoir	305.91	
Succession Ballandras	62 482.74	
Legs Jarousse	395 002.50	415 254.75
Subv.à rec.-EDUC-DEVT		78 920.00
Subv.à recev-AFRIQUE	71 261.21	98 105.42
Subv.à recev-ASIE	7 500.00	
Subv à recev-AM.LATINE	34 000.00	56 512.73
Total	570 552.36	648 792.90
TOTAL GENERAL	570 552.36	648 792.90

DETAIL DES CHARGES A PAYER

Euros

	31/12/2012	31/12/2011
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Intérêts courus a payer	80.00	
Total	80.00	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Fourn.fact à recevoir	17 166.23	16 594.98
Total	17 166.23	16 594.98
Dettes fiscales et sociales		
Prov.Congés payés(brut)	35 010.00	33 665.00
Prov.Charges sur congés	20 586.00	19 795.00
Total	55 596.00	53 460.00
TOTAL GENERAL	72 842.23	70 054.98

DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Euros

	31/12/2012	31/12/2011
Produits constat.d'avance	18 652.40	10 323.00
TOTAL GENERAL	18 652.40	10 323.00

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Euros

	31/12/2012	31/12/2011
Charges constatées d'av.	6 204.93	6 889.95
TOTAL GENERAL	6 204.93	6 889.95

TABLEAUX DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Euros

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nvlles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
Secteur EDUC. DEVELOPT-Subventions		81 409.00	81 409.00		
Secteur EDUC. DEVELOPT-Fonds propres		26 434.00	26 434.00		
Secteur AFRIQUE - Subventions		23 330.00	23 330.00	24 572.00	24 572.00
Secteur AFRIQUE -Fonds propres		19 104.00	19 104.00	7 310.00	7 310.00
Secteur ASIE - Subventions		1 950.00	1 950.00	7 158.00	7 158.00
Secteur ASIE - Fonds propres		5 030.00	5 030.00	117 010.00	117 010.00
Secteur AMERIQUE LAT.-Subventions		128 572.00	128 572.00	71 749.00	71 749.00
Secteur AMERIQUE LAT.-Fonds propres		63 911.00	63 911.00	33 366.00	33 366.00
Projets SUD -Fonds propres		571 435.00			571 435.00
Projets ASSOCIATIF -Fonds propres		105 303.00			105 303.00
Total		1 026 478.00	349 740.00	261 165.00	937 903.00

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC					
Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nvlles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
Total					

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Euros

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Autres réserves	330 157.30			330 157.30
Report à nouveau	828 388.43	6 479.76		834 868.19
Résultat de l'exercice	6 479.76	25 573.70	6 479.76	25 573.70
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Total	1 165 025.49	32 053.46	6 479.76	1 190 599.19

DETAIL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Euros

Répartition par nature de charges	31/12/2012 Débit	31/12/2011 Débit
864 - Personnel bénévole		
Bénévolat au niveau du siège parisien	28 446.00	27 945.00
Bénévolat au niveau des équipes locales	21 150.00	22 275.00
Total	49 596.00	50 220.00
TOTAL	49 596.00	50 220.00

Répartition par nature de ressources	31/12/2012 Crédit	31/12/2011 Crédit
870 - Bénévolat		
Bénévolat au niveau du siège parisien	28 446.00	27 945.00
Bénévolat au niveau des équipes locales	21 150.00	22 275.00
Total	49 596.00	50 220.00
TOTAL	49 596.00	50 220.00

Tableau de compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois					
EMPLOIS	Emplois de 2012 = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public sur 2012	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2012 = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2012
	(1)	(3)		(2)	(4)
REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT D'EXERCICE					
1 - MISSIONS SOCIALES	1.705.928	888.996	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	1.288.473	1.288.473
1.1 Réalisées en France	491.223	354.498	1.1. Dons et legs collectés	765.008	765.008
- Actions réalisées directement			- Dons manuels non affectés	182.316	182.316
- Versements à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés	226.411	226.411
1.2 Réalisées à l'étranger	1.196.705	516.498	- Legs et autres libéralités non affectés	107.000	107.000
- Actions réalisées directement	18.000	18.000	- Legs et autres libéralités affectés		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes			1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	7.738	7.738
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	278.683	278.683	2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	427.962	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	268.659	268.659	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	322.883	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	5.012	5.012	4 - AUTRES PRODUITS	6.866	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	5.012	5.012			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	146.974	74.414			
		1.242.092	I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	2.046.184	
			II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	33.988	
			III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	349.741	
			IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		43.206
			V - TOTAL GENERAL	2.429.913	1.245.267
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes des immobilisations financées par les collectes auprès du public		11.490			
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		12.118			
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1.218.484	VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		1.218.484
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE					
1.017.057					
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	28.150		Bénévolat	49.596	
Frais de recherche de fonds	21.446		Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges	49.596		Donns en Nature		
Total			Total	49.596	

1. Informations générales

1.1 Obligation de présentation

En application des dispositions de l'article 8 de l'ordonnance du 28 juillet 2005, les associations et fondations qui font ou souhaitent faire appel à la générosité publique doivent depuis les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006 intégrer dans l'annexe des comptes annuels le compte emplois des ressources (CER).

1.2 Nouvelle présentation

Le règlement CRC n°2008-12 du 7 mai 2008 a modifié la présentation du compte d'emplois des ressources qui s'applique aux comptes des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2009.

Cette nouvelle présentation se caractérise par :

- une concordance réaffirmée avec le compte de résultat (colonnes 1 et 2) ;
- la mention des investissements financés par des ressources collectées auprès du public ;
- l'intégration des reports de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début et fin d'exercice ;
- la mise en évidence de l'affectation par ligne d'emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice.

2. Règles et méthodes comptables

2.1 Définition de la générosité publique

La générosité publique est un acte consécutif d'une décision d'une personne physique.

Sont considérés comme ressources relevant la générosité du public :

Les ressources collectées auprès du public :

- les dons individuels et nominatifs encaissés par l'association faisant l'objet de l'édition d'un reçu fiscal. Et ce sans distinction d'affectation par le donateur ou par Frères des Hommes.
- Les legs et autres libéralités émanant de personnes physiques encaissés par l'association. Et ce sans distinction d'affectation par le donateur ou par Frères des Hommes.

Les autres produits liés à l'appel à la générosité du public :

- Les produits financiers obtenus à partir des placements financiers effectués par Frères des Hommes des fonds issus de la générosité du public (dons et legs).

2.2 Définition des missions sociales

Les missions sociales sont les activités de Frères des Hommes correspondant à l'objet social tel que défini à l'article 1 des statuts :

- 1°) *Contribuer directement ou indirectement au développement des populations défavorisées du monde et, en particulier, de celles d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine.*
- 2°) *Contribuer en Europe, et particulièrement en France, à une meilleure sensibilisation de l'opinion publique sur les problèmes concernant les pays en voie de développement, notamment par des moyens d'information et de formation adaptés.*
- 3°) *Favoriser les échanges entre les partenaires de l'association, au Nord comme au Sud.*

Les charges comptabilisées des activités relevant des missions sociales sont :

- Les charges directes des activités.
- Les charges du personnel de Frères des Hommes spécifiquement affecté à la mise en œuvre des activités des missions sociales.
- Les charges indirectes de fonctionnement de Frères des Hommes au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités des missions sociales.
- L'ensemble des charges supportées par les équipes locales de Frères des Hommes est affecté aux missions sociales en France.

Les missions sociales réalisées en France :

- L'appartenance d'une activité aux missions sociales en France est déterminée par l'objectif de l'activité : sensibilisation, information, formation, éducation au développement, rencontres entre partenaires.
- Activités entrant dans le champ des missions sociales en France :
 - Les campagnes thématiques de sensibilisation de l'opinion publique.
 - Les projets d'activité de sensibilisation de l'opinion publique.
 - Les rencontres entre partenaires Nord et Sud de Frères des Hommes.
 - Les programmes de formation mis en œuvre par Frères des Hommes et ses partenaires.
 - La réalisation et la mise à disposition de supports publics d'information : journaux, brochures, livres, expositions, site internet.
 - Les activités des équipes et groupes locaux de Frères des Hommes.

Les missions sociales réalisées à l'Étranger :

- L'appartenance d'une activité aux missions sociales à l'étranger est déterminée par l'objectif de l'activité : la contribution directe ou indirecte au développement des populations du monde, le renforcement d'acteurs, l'appui aux organisations partenaires de Frères des Hommes.
- Activités entrant dans le champ des missions sociales à l'Étranger :
 - Le financement des programmes d'activités des partenaires Sud
 - L'activité de recherche de co-financement, de subventions et autres concours publics pour le financement des activités des partenaires Sud.
 - L'appui direct aux partenaires Sud tel que : organisation, gestion, communication, relation bailleurs.
 - L'envoi de volontaires et de stagiaires auprès des partenaires.
 - Les rencontres Nord-Sud de partenaires de Frères des Hommes.

2.3 Définition des frais de recherche de fonds

2.3.1 Les frais d'appels à la générosité du public

Les activités d'appel à la générosité du public sont celles dont l'objet est exclusivement la collecte de fonds auprès de donateurs privés.

Les frais comptabilisés sont :

- Les frais directs de réalisation et de diffusion des supports de collecte.
- Les frais directs de campagnes de prospection vers de nouveaux donateurs.
- Les frais directs de campagnes de prospection vers des légataires.
- Les frais directs de traitement et de gestion des fonds issus de la générosité du public.
- Les charges indirectes de fonctionnement de Frères des Hommes au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités d'appel et de gestion des fonds issus de la générosité du public.

2.3.2 Les frais de recherche des autres fonds privés et les charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics

Les charges comptabilisées ici sont celles affectées à la recherche d'autres fonds privés et de subventions et concours publics destinés aux activités mises en œuvre directement par Frères des Hommes particulièrement celles liées aux missions sociales réalisées en France :

- Les frais de personnel affecté à la recherche d'autres fonds privés et de subventions pour les activités mises en œuvre directement par Frères des Hommes.
- Les charges indirectes de fonctionnement de Frères des Hommes au prorata des temps passés par le personnel affecté à la mise en œuvre des activités de recherche d'autres fonds privés et subventions et concours publics destinés aux activités mises en œuvre directement par Frères des Hommes.

Précision :

Les charges liées à la recherche d'autres fonds privés et subventions pour le compte des activités de nos partenaires Sud, sont un appui direct à leur renforcement puisque les fonds obtenus dans le cadre de ces recherches sont affectés aux financements des activités de nos partenaires.

Ces frais de recherche de fonds consentis par Frères des Hommes, pour nos partenaires du Sud sont comptabilisés dans les missions sociales à l'Etranger.

3. Compléments d'information relatifs au CER

Au 01/01/2012, le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice est déterminé par le solde porté au 31/12/2011 sur le CER 2011 soit 990.274 €.

4. Compléments d'information relatifs aux ressources

Tableau des fonds dédiés selon la décomposition des missions sociales.

Faits marquants en 2012 :

Un legs d'un montant de 107 000 euros reçu en 2012 a été affecté au financement des projets menés avec le partenaire de Frères des Hommes en Inde. Le montant a été intégralement enregistré en « fonds dédiés collectés auprès du public » au 31 décembre 2012.

	Fonds à engager au 01/01/2012	Utilisation en cours d'exercice 2012	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager le 31/12/12	Variation des fonds dédiés en 2012
	A	B	C	D=A-B+C	E=-B+C
Missions sociales en France	213 145	107 843	0	105 303	
Fonds de subvention dédiés	81 409	81 409		0	
Fonds dédiés collectés auprès du public	131 736	26 434		105 303	
Missions sociales à l'Etranger	813 333	241 898	261 165	832 599	
Fonds de subvention dédiés	121 479	121 479	10 732	10 732	
Autres fonds privés dédiés	32 374	32 374	92 747	92 747	
Fonds dédiés collectés auprès du public	659 480	88 046	157 686	729 120	
Total missions sociales	1 026 478	349 741	261 165	937 902	
Fonds de subvention dédiés	202 888	202 888	10 732	10 732	-192 156
Autres fonds privés dédiés	32 374	32 374	92 747	92 747	60 374
Fonds dédiés collectés auprès du public	791 217	114 480	157 686	834 423	43 206

5. Compléments d'information relatifs aux emplois

5.1 Tableau passage entre les charges du compte de résultat et les emplois du CER

CER	Total CER Col (1)	COMPTE DE RESULTAT 2012								TOTAL des Emplois
		Achats	Impôts taxes	Salaires	Charges sociales	Dotation amort	Autres charges	Charges financières	Charges exceptionnelles	
FR Action réel en directement	491 223	212 982	17 874	165 306	66 922	13 251	3 177	-	11 710	491 223
FR Versement d'autres organismes en France	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ETR Action réel directement	1 196 705	109 879	11 203	94 087	44 810	8 607	920 512	-	7 606	1 196 705
ETR Versement autres organismes	18 000	-	-	-	-	-	18 000	-	-	18 000
Frais AGP	268 659	149 074	9 967	63 597	30 457	9 242	-	-	6 321	268 659
Frais de rech de fonds privés	5 011	596	298	2 498	1 196	225	-	-	199	5 011
Frais rech sub	5 011	596	298	2 498	1 196	225	-	-	199	5 011
Frais fonctionnement	146 974	56 209	6 054	51 295	24 566	4 119	673	418	3 640	146 974
Dotation prov	11 590	-	-	-	-	11 590	-	-	-	11 590
Enq à réel (Fonds dédiés)	261 165	-	-	-	-	261 165	-	-	-	261 165
Total des charges	2 404 339	529 335	45 695	379 282	169 148	308 424	942 362	418	29 675	2 404 339
Excédent de l'exercice	25 573									
TOTAL GENERAL	2 429 912									

5.2 Financement des immobilisations par des fonds issus de la générosité public

Les immobilisations acquises en cours d'exercice sont financées par la générosité du public à l'instar des immobilisations intégrées dans le report des ressources collectées auprès du public. Ce faisant elles sont présentées pour leur montant net dans les emplois des ressources collectées auprès du public.

En 2012, les travaux en cours dans un immeuble où Frères des Hommes est propriétaire de bureaux ont été achevés. La partie concernant le ravalement a été passée en charges (29.675,28€), la partie concernant la toiture a été immobilisée en aménagements (23.861,86€).

Montant des acquisitions :

- Aménagements 23 861.86 €
- Matériel de bureau 5 115.71 €
- Matériel informatique 499.90 €
- Variation dépôts et cautions 136.84 €

Total acquisitions 2012 = 29 614.31 €

5.3 Les ressources des cessions des immobilisations

Les cessions des immobilisations considérées comme ayant été financées par la générosité du public viennent minorer la part des acquisitions d'immobilisations financées par la générosité du public.

Montant des cessions :

- Remboursement prêt effort construction 1992 = 2 443.30 €
- Immobilisations en cours = 38 660.97 €

Total des cessions 2012 = 41 104.27 €

Montant net de la part des acquisitions d'immobilisations brutes des immobilisations financées par les collectes auprès du public : 29 614.31 – 41 104.27 = - 11 489.96 €

5.4 Neutralisation des dotations aux amortissements

Le montant des dotations neutralisé correspond aux dotations aux amortissements des immobilisations acquises depuis la détermination au 31/12/2008 du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice financées par les ressources collectées auprès de public.

Montant de ces dotations aux amortissements en 2012 = **12 117.85 €**

6. Autres informations

Valorisation des contributions volontaires

Le bénévolat valorisé est le temps d'intervention estimé des bénévoles :

- Au siège intervenant sur le fonctionnement de Frères des Hommes ou sur des activités relevant des missions sociales de sensibilisation ou d'information du public extérieur à l'association.
- En équipes locales intervenant sur activités relevant des missions sociales de sensibilisation ou d'information du public extérieur à l'association.

Le temps passé par les membres du Conseil d'administration et du Bureau pour la conduite de leurs mandats d'administrateurs n'est pas valorisé.

Au niveau du siège :

- 4 bénévoles identifiés ont réalisé un total estimé de 1521 heures valorisées au smic horaire brut chargé de 14.10 € (taux 2012). Montant : $14.10 \times 1521 = 21.446$ €.
- Ce montant valorisé est affecté aux charges de fonctionnement de Frères des Hommes.
- 2 bénévoles experts, dont la contribution est valorisée à 200€/jour, ont réalisé un total de 245 heures, soit 7.000€.
- Ce montant valorisé est affecté aux missions sociales de Frères des Hommes (actions réalisées en France).

Au niveau des équipes, sont valorisées :

- Pour les 12 équipes un total de 1500 heures valorisées au smic horaire brut chargé 14.10€ (taux moyen de l'année 2012). Montant : $14.10 \times 1500 = 21.150$ €.
- Ce montant valorisé est affecté aux missions sociales de Frères des Hommes (actions réalisées en France).

FRERES DES HOMMES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
clos le 31 décembre 2012**

Aux membres adhérents de l'association

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimés nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Paris, le 8 avril 2013



Le commissaire aux comptes
PHD AUDIT

Philippe Duranthon